



## DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOSSIER MEDICAL



149, rue de Sèvres  
75743 PARIS Cedex 15  
Standard : 01.44.49.40.00  
<http://hopital-necker.aphp.fr/>

## DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOCUMENTS MEDICAUX

### IDENTITE ET QUALITE DU DEMANDEUR

(voir liste des pièces justificatives à fournir au verso)

Je soussigné(e) : Mme – M (Nom patronymique et/ou d'usage) – prénom : .....

Né(e) le : ..... A : .....

Domicilié(e) : .....

Tél : ..... Mail : .....

#### Agissant en tant que :

- Patient
- Tiers autorisé par le patient (Nom patronymique – prénom du patient) .....
- Représentant légal de l'autorité parentale (père, mère, tuteur) du mineur : .....
- Tuteur (Nom patronymique – prénom de la personne majeure) : .....
- Ayant droit du défunt (de la défunte) : .....

Né(e) le ..... décédé(e) le : .....

Avec motif de la demande (obligatoire) :

- Connaître les raisons du décès
- défendre la mémoire du défunt
- faire valoir son droit

### DEMANDE D'ACCES AUX DOCUMENTS

(voir le détail des pièces communicables au verso)

#### Je demande :

- Pour le séjour du ..... au ..... dans le(s) service(s) .....
- le(s) compte(s) rendu(s) d'hospitalisation(s),
- l'ensemble des pièces communicables du séjour,
- le dossier d'Imagerie (cliché(s) et compte(s) rendu(s)),
- autre(s) document(s) ou pièce(s) suivante(s) : .....

### MODALITES DE COMMUNICATION DES DOCUMENTS

#### Je souhaite :

- Recevoir les documents en envoi postal à mon domicile,
- Que les documents soient adressés au médecin que je désigne dont voici les coordonnées : .....
- Consulter les documents sur place à l'Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades, et bénéficier de l'accompagnement médical proposé par le médecin du service (voir au verso) :  oui  non
- Venir chercher les documents à l'Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades pour remise en mains propres.

### FACTURATION

Je suis informé(e) qu'en cas de facturation, un devis me sera envoyé préalablement.

Date de la demande :

Signature du patient ou du demandeur :



## DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOSSIER MEDICAL

Adresser ce formulaire accompagné des pièces justificatives  
(voir liste des pièces justificatives à fournir au verso) à :

Monsieur le Directeur  
Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades  
149, rue de Sèvres 75743 PARIS CEDEX 15

Pour toute information :  
Service Juridique  
01.44.49.41.12

DEMANDEUR	LISTE DES PIÈCES A FOURNIR (en français)
Le patient lui-même	<ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport).</li></ul>
Le tiers autorisé par le patient	<ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du patient,</li><li>• Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du tiers autorisé,</li><li>• Accord préalable du patient sous forme d'une attestation ou d'un courrier de ce dernier signifiant son accord.</li></ul>
L'ayant droit d'une personne décédée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité de l'ayant droit,</li><li>• Photocopie de l'acte de décès du défunt,</li><li>• Photocopie du livret de famille justifiant de sa qualité d'ayant droit ou preuve de qualité d'héritier (acte de notoriété).</li></ul>
Le titulaire de l'autorité parentale pour les mineurs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du parent demandeur,</li><li>• Photocopie du livret de famille attestant de la filiation du mineur (pages : père, mère, enfant concerné) ou acte de naissance de l'enfant ou toute pièce attestant de la qualité de titulaire de l'autorité parentale du demandeur.</li></ul>
Tuteur d'une personne majeure	<ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du patient,</li><li>• Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du tuteur,</li><li>• Photocopie du jugement de tutelle.</li></ul>



## DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOSSIER MEDICAL

### Tarifs applicables au sein de l'AP-HP

<b>copie des documents papier A4</b>	<b>coût unitaire</b>
de 1 à 20 pages	0,18 €
de 20 à 100 pages	0,15 €
plus de 100 pages	0,10 €
<b>copie des imageries</b>	<b>coût unitaire</b>
CD Rom	2,75 €
Duplicata de clichés d'imagerie	4,70€
<b>frais de port - recommandé AR</b>	<b>coût unitaire</b>
de 1 à 20 pages	5 €
de 20 à 50 pages	10 €
plus de 50 pages	15 €

#### PIECES COMMUNICABLES :

Les pièces communicables du dossier sont les informations recueillies au cours du séjour dans l'établissement dont notamment :

- Le compte rendu d'hospitalisation,
- Le dossier d'anesthésie.
- Le dossier transfusionnel,
- Le compte rendu opératoire,
- Le compte rendu de consultation,
- Le dossier de soins,
- Les informations relatives aux soins dispensés par les autres professionnels de santé,
- Résultats d'examen biologique et/ou d'imagerie médicale.